

Du recueil des données criminelles en Côte d'Ivoire

Par Konan Isidore Kouakou*

RÉSUMÉ

L'étude sur le recueil des données criminelles dans la production du savoir criminologique en Côte d'Ivoire est fondée sur une enquête de terrain. Elle est menée auprès d'un échantillon de 60 participants, choisis à l'aide de la méthode non probabiliste et par choix raisonné parmi les étudiants et les chercheurs en criminologie. Le recueil des données s'est fait au moyen d'entretiens semi-directifs. L'analyse mixte (qualitative et quantitative) des informations recueillies a abouti à un double résultat. Dans le premier cas, les stratégies composées, c'est-à-dire l'usage de deux, trois ou quatre techniques à la fois constituent les techniques de recueil des données habituellement utilisées par les étudiants et chercheurs en matière de recueil de données criminelles en Côte d'Ivoire. Dans le second, l'inexistence de statistiques criminelles fiables, la réticence des responsables d'institutions de défense sociale, les données jugées sensibles ou tabous, le manque d'implication des répondants et le manque de numérotage des rues constituent autant d'éléments qui font obstacle au recueil des données criminelles en vue d'une production du savoir criminologique en Côte d'Ivoire. Toute chose pouvant contribuer à une analyse et/ou une prévention tronquée(s) des phénomènes criminels étudiés.

Mots clés : données criminelles, savoir criminologique, Côte d'Ivoire.

ABSTRACT

The study on the collection of criminal data in the production of criminological knowledge in Ivory Coast is based on a field survey. It is conducted with a sample of 60 participants, chosen using the non-probabilistic method and by reasoned choice among students and researchers in criminology. Data collection was done through semi-structured interviews. The mixed analysis (qualitative and quantitative) of the information collected led to a double result. In the first case, compound strategies, i.e. the use of two, three or four techniques at the same time, constitute the data collection techniques usually used by students and researchers in the collection of criminal data in Ivory Coast. In the second, the non-existence of reliable crime statistics, the reluctance of officials of social defense institutions, data deemed sensitive or taboo, the lack of involvement of respondents and the lack of street numbering are all elements that are obstacles to the collection of criminal data for the production of criminological knowledge in Ivory Coast. Anything that can contribute to a truncated analysis and/or prevention of the criminal phenomena studied.

Key words : criminal data, criminological knowledge, Ivory Coast.

I. Introduction

Le recueil des données constitue une étape importante des études en sciences sociales et humaines. Il permet en effet aux chercheurs d'obtenir des informations sur des faits ou sur des représentations. Dans le premier cas, l'attention est orientée sur des caractéristiques de la situation, sur des comportements ou sur des interactions entre les personnes étant entendu que ces caractéristiques ne sont contestées par personne (De Ketele & Roegiers, 2015). Dans ce sens, Fourez (2003) indique qu'une information est un fait lorsqu'elle est à ce point testée et trouvée pertinente que personne ne pense à la remettre en question. Dans le second, le recueil d'informations vise à recueillir des opinions, des façons de percevoir les choses ou les comportements, à préciser leur signification ou encore à leur attribuer une cause.

Les techniques de recueil des informations sont largement utilisées dans le domaine de la criminologie. En occident, les techniques de recueil de données criminelles se sont développées dans un environnement favorable : existence de données statistiques fiables, infrastructures évoluées, populations à peu près totalement alphabétisées.

Cependant, dans les pays de l'Afrique subsaharienne où l'environnement économique, social et culturel n'est pas favorable, les techniques créées et habituellement utilisées dans les pays industrialisés se heurtent à des obstacles.

En Côte d'Ivoire, si on s'en tient aux faits, les premiers recueils de données criminelles en vue de la production du savoir criminologique pourraient se confondre avec les études de Brillon (1980) et de Marguerat (1985). À partir de 1989, l'on va assister à une première vague de production du savoir criminologique sur fond de recueil de données criminelles par des étudiants de l'Institut de Criminologie d'Abidjan. Aujourd'hui, des mémoires, des thèses, des articles scientifiques et des ouvrages sont élaborés dans le domaine de la criminologie en Côte d'Ivoire.

Certes, les étudiants sont amenés dans leurs travaux de recherche à évoquer les conditions sociales de leurs études, c'est-à-dire les circonstances dans lesquelles ces études ont pu être menées, s'agissant des difficultés liées au recueil des informations criminelles ou à quelque niveau que ce soit. Mais le problème qui se pose c'est qu'on n'a pas d'informations précises sur les obstacles à la recherche des données criminelles en Côte d'Ivoire.

Suivant une approche phénoménologique et ce, dans un contexte d'appréhension du phénomène criminel à travers le recueil empirique des données, cet article se propose de recenser les principaux obstacles au recueil des données criminelles en Côte d'Ivoire.

L'étude va exposer successivement les méthodes de recueil de données utilisées et les obstacles rencontrés par les étudiants et les chercheurs en matière de recueil de données criminelles en Côte d'Ivoire. Avant l'analyse de ces éléments, nous proposons la démarche méthodologique adoptée.

* UFR Criminologie/Université Félix Houphouët-Boigny

II. Démarche méthodologique

Site et participants

L'enquête s'est déroulée durant 10 jours (19 janvier – 28 janvier 2022) à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) en Criminologie de l'Université Félix Houphouët-Boigny à Abidjan. Les participants à l'étude sont au nombre de 60. Ils ont été choisis à l'aide de la méthode non probabiliste et par choix raisonné parmi les étudiants et les chercheurs. De façon détaillée, ce sont 35 étudiants et 25 chercheurs en criminologie sélectionnés selon les critères suivants :

- Avoir présenté et soutenu un mémoire de Maîtrise ou de Master (équivalent au DEA) et être régulièrement inscrit en année de Doctorat depuis au moins deux (2) ans pour les étudiants, sinon être enseignant-chercheur à l'UFR criminologie depuis au moins deux (2) ans ;
- Avoir travaillé sur l'insécurité, la délinquance juvénile, la fraude, le milieu carcéral et le trafic et la consommation de drogue.

Instruments de recueil et analyse des données

Les investigations sur le terrain se sont déroulées au moyen d'entretiens semi-directifs de dix (10) minutes chacun. Le guide d'entretien a été structuré autour des méthodes utilisées chez les étudiants et chercheurs en matière de recueil des données criminelles d'une part et des obstacles dans ce domaine de l'autre. L'analyse quantitative et l'analyse qualitative ont été utilisées parallèlement. Dans le premier cas, nous avons mis l'accent sur le traitement statistique des données en termes de statistiques descriptives. Dans le second, les discours des enquêtés en lien avec les techniques de recueil de données et les obstacles rencontrés en la matière ont été retenus. Quelques extraits de discours sont présentés pour soutenir le texte narratif.

III. Résultats

Les résultats portent sur les points suivants: les principales techniques de recueil des données criminelles utilisées par les étudiants et les chercheurs et les obstacles au recueil de ces données en Côte d'Ivoire.

1. Principales techniques de recueil des données criminelles

Globalement, parmi les techniques de recueil des données connues (interview, observation directe, questionnaire et étude de documents) des chercheurs en sciences sociales et humaines, les enquêtés (étudiants et chercheurs) affirment utiliser des stratégies composées dans leurs travaux de recherche (Thèse, mémoire, article scientifique). En d'autres termes, ils disent utiliser plusieurs techniques à la fois pour rendre compte de l'objet d'étude. Les discours suivants en sont révélateurs :

K.S. (Étudiant, 3^e année Doctorat): « Mon travail porte sur la délinquance juvénile dans le district d'Abidjan. Et pour un tel projet, j'ai utilisé l'observation directe, l'étude documentaire, l'interview et le questionnaire. Toutes ces techniques m'ont permis de recueillir des données riches en informations ».

B.L. (Enseignant-chercheur, en activité depuis 5 ans): « Il arrive que dans une étude, je privilégie une technique particulière, mais je mobilise également une ou deux autres techniques en complément à la première. Par exemple, bien que l'administration du questionnaire constitue la méthode privilégiée d'analyse du niveau d'insécurité à Adjamé (commune d'Abidjan), le recours aux statistiques policières en termes d'étude de documents s'avère significatif ».

À l'analyse, il est rare qu'une méthode de recueil d'informations permette à elle seule de donner toute l'information nécessaire. Si l'observation directe, le questionnaire et l'interview sont mobilisés en fonction de l'objet d'étude pour le recueil des données criminelles en Côte d'Ivoire, ils sont du reste toujours associés à l'étude documentaire. Cependant, l'usage de cette technique en matière de recueil d'informations criminelles en Côte d'Ivoire demeure encore au stade de la mobilisation des écrits en lien avec l'objet d'étude en vue d'élaborer une problématique théorique (cadre théorique et hypothèse). Ce type d'analyse de documents présente un caractère essentiellement exploratoire. Par ailleurs, il présente un caractère essentiellement confirmatoire. Dans ce sens, l'étude de documents renvoie à un dépouillement d'archives dont l'objet est tout document sélectionné et traité comme une donnée de la recherche au même titre que le discours recueilli par l'interview ou les comportements recueillis par l'observation. Or, cette autre facette de l'étude de documents paraît à notre connaissance, inusitée en matière de recueil de données criminelles en Côte d'Ivoire. Cette attitude laisse sans doute entrevoir des obstacles occultés dans la mise en œuvre de cette technique particulière. En dehors de ce cas, qui fait exception à la règle, les étudiants et chercheurs en criminologie utilisent comme indiqué, la triangulation des techniques pour recueillir les informations criminelles en vue de la production du savoir criminologique. La question qui se pose alors naturellement est de se demander s'ils ne rencontrent pas des obstacles dans l'application des techniques qu'ils disent utiliser.

2. Obstacles au recueil des données criminelles en Côte d'Ivoire

Les obstacles au recueil des données criminelles évoqués par les enquêtés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1. Répartition des enquêtés en fonction des obstacles rencontrés

Population d'enquête	Obstacles au recueil des données									
	Absence de statistiques criminelles fiables		Manque d'implication des répondants		Sujets dits tabous		Réticence des Responsables d'institutions de défense sociale		Manque d'adresse ou de numérotage des rues	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Etudiants	15	42,9	5	14,3	4	11,4	9	25,7	2	5,7
Chercheurs	10	40,0	3	12,0	3	12,0	7	28,0	2	8,0

Source : Enquête de terrain, 2022

Les investigations de terrain révèlent que les obstacles au recueil des données criminelles en Côte d'Ivoire sont l'absence de statistiques fiables, le manque d'implication des enquêtés, les sujets dits tabous, la réticence des responsables d'institutions de défense sociale et le manque d'adresse ou de numérotage des rues.

Évoquée à une proportion de 42,9% chez les étudiants et 40,0% chez les chercheurs, l'absence de statistiques criminelles fiables apparaît comme l'obstacle prédominant en matière de recueil de données criminelles en Côte d'Ivoire. Le discours suivant recueilli auprès d'un enquêté en témoigne :

C.H. (Chercheur, 6 ans d'expérience) : « Le véritable problème, c'est qu'on n'a pas de données statistiques fiables. Pour mener une étude sur la délinquance des jeunes à une période donnée par exemple, on a besoin de statistiques. Et très souvent celles mises à notre disposition ne sont pas fiables ».

Cet obstacle est suivi selon l'enquête réalisée de la réticence des responsables d'institutions de défense sociale, indiquée respectivement chez 28,0% des chercheurs et 25,7% des étudiants. Le discours suivant met en exergue cette difficulté :

G.O. (étudiant, 3^e année Doctorat) : « Des responsables ont peur de mettre à notre disposition des données criminelles. Notre statut d'étudiant en criminologie fait qu'ils nous prennent parfois pour des espions et sont très méfiants ».

Par ailleurs, le manque d'implication des répondants (évoqué par 14,3% des étudiants et 12,03% des chercheurs), les sujets dits tabous (indiqués chez 11,4% des étudiants et 12,0% des chercheurs) et le manque d'adresse ou de

numérotage des rues (5,7% des étudiants et 8,0% des chercheurs) constituent autant d'obstacles au recueil des données criminelles en Côte d'Ivoire.

IV. Conclusion

L'objet de cet article était d'identifier les techniques de recueil de données utilisées en matière de collecte d'informations criminelles et de recenser les principaux obstacles au recueil de ces informations en Côte d'Ivoire. Pour surmonter ces obstacles, nous incitons les étudiants et chercheurs en Criminologie à s'efforcer de contacter des personnes susceptibles de leur fournir des informations complémentaires étant donné que les statistiques criminelles sont peu fiables et l'information disponible très discrète; à augmenter la taille de l'échantillon lors de l'enquête de terrain pour éviter les surprises désagréables (non-réponses). Par exemple administrer 150 questionnaires si l'on veut travailler sur un échantillon de 100 participants. Il doit également éviter de poser des questions directes sur les sujets jugés tabous, sensibles ou secrets. En la matière, il s'agira plutôt de poser des questions impersonnelles. Créer l'ordre des criminologues ivoiriens donnera sans doute une plus grande crédibilité à la corporation et résoudra au passage la question de méfiance face à la mise à disposition des données criminelles. En définitive, nous incitons les étudiants et chercheurs en criminologie à user de tact, au besoin négocier avec les responsables hiérarchiques des institutions visitées ou avec les enquêtés pour obtenir les données en vue de la production du savoir criminologique.

Références bibliographiques

- Brillon, Y. (1980). *Ethno-Criminologie de L'Afrique Noire*. Montréal: PUM,
- De Ketele, J.-M. & Roegiers, X. (2015). *Méthodologie du recueil d'informations*. Bruxelles-Paris: De Boeck.
- Fourez, G. (2003). *Apprivoiser l'épistémologie*. Bruxelles-Paris: De Boeck.
- Marguerat, Y. (1985). « Les jeunes délinquants d'Abidjan: Une première approche quantitative ». In *Cahiers O.R.S.T.O.M, Série Sciences Humaines*.